



# Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Moulin de l'Arzelier - Saint Cyr en Retz

44580 – Villeneuve en Retz

Tél : 06 78 20 35 95    bourreau.pr@gmail.com

## Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Paul Bourreau, président de l'association et les membres du conseil d'administration seront heureux de vous accueillir lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

**Vendredi 16 Octobre 2020**

à 20 h

à **SAINT CYR EN RETZ, Salle Municipale Polyvalente**

### Ordre du jour

- Mot d'accueil.
- Présentation du bilan d'activité 2019
- Rapport financier
- Bilan provisoire de l'année 2020, en particulier présentation des travaux en cours et programmés dans les semaines à venir
- Election du conseil d'administration
- Questions diverses.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos sincères salutations.

Le Président, Paul Bourreau.

---

**BON POUR POUVOIR** à retourner au président si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale (voir adresse sur page 2)

Je soussigné (e).....

serai absent(e) à l'Assemblée Générale du vendredi 16 Octobre 2020 et donne pouvoir à

Mme ou Mr..... pour me représenter et voter à ma place

lors de cette Assemblée Générale.

Fait à ..... le

Signature précédée de "bon pour pouvoir"



# Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Moulin de l'Arzelier - Saint Cyr en Retz

44580 – Villeneuve en Retz

Tél : 06 78 20 35 95    [bourreau.pr@gmail.com](mailto:bourreau.pr@gmail.com)

## Chers adhérents et sympathisants.

A l'heure où ces lignes sont écrites, notre association a obtenu l'autorisation de tenir son Assemblée Générale 2020, avec bien entendu toutes les contraintes sanitaires imposées à ce genre de rassemblement. Ces contraintes seront bien entendu scrupuleusement respectées. Le port du masque sera obligatoire pour tous pendant toute la durée de l'AG. Vous serez invités à utiliser le gel hydro alcoolique à votre arrivée et à respecter la distanciation physique à l'intérieur de la salle.

Nous espérons que ces conditions vous donneront confiance et que vous nous ferez le plaisir de votre présence. Cependant, nous comprenons parfaitement tous ceux qui préféreront ne pas se déplacer. Nous comptons sur eux pour 2021 et les jours meilleurs. Ce serait bien de nous envoyer votre pouvoir (adresses ci-dessous) afin de donner un maximum de légitimité à notre assemblée.

## ADHÉSION 2020 à l'Association et DONS

Depuis juillet 2018 et la reconnaissance par l'administration fiscale de notre statut d'association d'intérêt général, nous sommes autorisés à remettre à nos adhérents et donateurs un reçu leur permettant d'obtenir une réduction d'impôt. Rappelons que celle-ci est de 66% du don pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises. Vous avez été très nombreux en 2019 et pendant ce début d'année 2020 à nous apporter votre soutien grâce à cette disposition. Nous ferons bien sûr le point de notre situation financière à l'Assemblée Générale.

Concrètement, que pouvons-nous vous proposer ? Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas imposables sur le revenu, vous pouvez toujours adhérer à notre association en tant que **membre bienfaiteur pour un versement de 10 €** (ou plus).

Si vous payez l'impôt sur le revenu, profitez de notre proposition pour alléger un peu celui-ci en fonction de vos possibilités. Un **versement de 30 €** ne vous reviendra en fait qu'à 10 €. Pour tout versement de 30 € ou plus, nous vous ferons parvenir en fin d'année le reçu fiscal.

Si vous venez à l'Assemblée Générale, vous pourrez nous remettre la somme que vous souhaitez. Si vous ne pouvez venir à l'AG, adressez un courrier avec votre chèque établi à l'ordre des Amis du Moulin de l'Arzelier au président ou au trésorier, à savoir :

Paul Bourreau : 12, La Petite Touche, Saint Cyr en Retz, 44580 Villeneuve en Retz

Clair Patron : 13, Rue de la Plage de la Joselière, 44210 Pornic

Bien entendu, si vous avez déjà adhéré ou renouvelé votre adhésion pour 2020, il vous suffira d'émarguer sur la feuille de présence.

Si vous avez besoin de précisions ou d'éclaircissements, n'hésitez pas à nous contacter.

---

## Adresse électronique :

(Si vous recevez ce message par courrier postal et si vous possédez une adresse électronique, merci de nous la communiquer. Cela permettra de réduire les frais de communication).

---